

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le mardi 1^{er} juillet, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé dans les locaux du CIAS à Bourbriac, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU, sans condition de quorum.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

COCGUEN Marie-Jo; GEORGELIN Dominique; GUILLOU Claudine; LE GOFF Yannick ; LE FOLL Marie-Françoise.

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina; BOUILLLOT Lise; ECHEVEST Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE BLOAS Mireille; LE CALVEZ Michel; LE MEAUX Vincent; LEVEDER Adeline ; INDERBITZIN Laure-Line; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan ; GENETAY Stéphanie; VAUTHIER Ophélie ; GOASDOUE Gérard; VILLECROZE Philippe ; CROISSANT Guy.

Administrateurs absents :

OLLIVRO HERVE; LE SAULNIER Brigitte.

Administrateur absent ayant donné pouvoir : NAUDIN Christian à GUILLOU Claudine

En exercice : 24
Présents : 5
Absents : 19
Représenté : 1

Date d'envoi des convocations : 23 juin 2025

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2025-07-25

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

EHPAD – MODIFICATION DE L'ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT

VU l'avis du Conseil Social Territorial en date du 18 juin 2025.

VU le procès-Verbal de carence du Conseil d'administration du 19 juin 2025

Une nouvelle organisation de l'établissement, conçue en concertation avec les équipes, et qui sera mise en œuvre à compter du 1^{er} septembre 2025, est proposée :

- Une nouvelle sectorisation des bâtiments en maisonnées (sur 2 niveaux).
- La constitution de « binômes soignant / ASH » pour chaque maisonnée.
- Un Service en salle de restauration fractionné en deux services.
- L'organisation de journées dites « thérapeutiques » avec des activités en lien avec les besoins des résidents : début de la journée 10h30 – 11h00 pour une préparation des repas avec les résidents, déjeuner en commun et activités l'après-midi. Les repas pris par les soignants / accompagnants seront à la charge de l'établissement.

Plusieurs objectifs sont visés :

- Une amélioration de la qualité de vie au travail pour les agents.
- Un renforcement de la prise en charge des résidents en insistant sur le développement du lien social.
- Une amélioration du confort pendant les repas.

Lecture entendue, et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- **APPROUVE**, la modification de l'organisation
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

